



## Foire aux questions – Cotisation 2020-2021

### 1. Que faire pour commencer le renouvellement?

Accédez à votre dossier sur [l'espace membre](#) et allez à l'onglet *Renouvellement*.

### 2. J'ai perdu mon mot de passe pour accéder à mon dossier sur l'Espace membre.

Sur la page de connexion:

- Cliquez sur *Mot de passe oublié*.
- Inscrivez votre numéro de membre et votre adresse courriel de préférence (adresse où vous recevez les correspondances de l'Ordre, comme l'Agro Express).
- Vous recevrez un mot de passe temporaire. Une fois dans votre dossier, vous pourrez modifier votre mot de passe.

**NOTE :** Si votre dossier est bloqué, vous ne pourrez pas faire *Mot de passe oublié* : écrivez à [agronome@oaq.qc.ca](mailto:agronome@oaq.qc.ca) pour faire déverrouiller l'accès à votre dossier de membre.

### 3. Quels sont les navigateurs internet recommandés pour effectuer mon renouvellement?

Le site Web de l'Ordre est optimisé pour les navigateurs internet suivants :  
**Google Chrome, Firefox, Edge et Safari.**

**NOTE :** Si vous avez des **difficultés à visualiser ou à sauvegarder** des parties du renouvellement, utilisez les navigateurs recommandés ci-dessus. Vous pouvez également essayer de vider la mémoire cache (historique) de votre page de navigation. Si vous utilisez Explorer, assurez-vous d'avoir la dernière version disponible, toutefois, ce navigateur n'est pas recommandé car il est connu pour causer des problèmes de compatibilité avec notre site.

### 4. Où puis-je trouver mon reçu de cotisation et ma carte de membre 2020-2021?

Vos reçus de cotisation et votre carte de membre se trouvent dans votre dossier en ligne, sous l'onglet *Renouvellement* puis *Historique des renouvellements*.

Le reçu de cotisation 2020-2021 sera émis lors de l'encaissement du paiement complet.

**NOTE :** Les numéros de taxes de l'Ordre sont disponibles sur la page [Cotisation](#).

### 5. Quels sont les montants de la cotisation 2020-2021?

Les montants de cotisation sont disponibles sur la page [Cotisation – Statuts et tarifs](#).

**6. Quel est le montant de l'assurance responsabilité professionnelle offerte par l'Ordre?**

Assurance	390,00 \$
Taxe d'assurance (9 %)	35,10 \$
Frais de gestion 25,74 \$ (+TPS et TVQ)	29,60 \$
<b>TOTAL</b>	<b>454,70 \$</b>

**7. Quels sont les modes de paiements de la cotisation?**

- Vous pouvez effectuer votre paiement par carte de crédit, par paiement bancaire, par chèque ou par mandat-poste.
- Le paiement peut être fait en un ou en deux versements.

**NOTE : Si vous choisissez de payer en deux versements (chèques ou paiements bancaires), vous devez inscrire les dates et les montants indiqués sur votre page de confirmation.** Les chèques doivent être postés avant le 31 mars et nous parvenir en un seul envoi à :

Ordre des agronomes du Québec  
1200, avenue Papineau, bureau 450, Montréal (Québec) H2K 4R5.

**8. J'ai choisi de payer ma cotisation en deux versements, mais je ne retrouve plus les montants et dates de paiements.**

Les montants à payer sont inscrits sur votre page de confirmation. Celle-ci se trouve dans votre dossier en ligne, onglet *Renouvellement – Historique des renouvellements*.

**9. J'ai choisi de payer ma cotisation par paiement bancaire, quel est le numéro de référence ?**

Il s'agit de votre numéro de membre. Si vous avez un numéro de membre à 4 chiffres, vous devez mettre un zéro devant (ex. 04444).

**10. Je veux faire un changement d'employeur mais je ne le trouve pas dans la liste déroulante, que dois-je faire?**

Vous devez transmettre le nom de l'employeur et les coordonnées d'emploi à l'adresse suivante : [agronome@oaq.qc.ca](mailto:agronome@oaq.qc.ca). Vous recevrez un courriel lorsque l'employeur sera disponible dans la liste. Dans votre dossier, assurez-vous également de mettre une date de début et de fin à vos emplois précédents. Vous devez mettre votre téléphone et courriel professionnels à jour, toute la section Information Tableau et transmettre votre annexe d'assurance si votre employeur prend en charge l'assurance responsabilité professionnelle.

### 11. Où puis-je trouver les annexes d'assurance responsabilité?

Les annexes sont disponibles sur la page [Cotisation – Statuts et tarifs](#).

### 12. Que dois-je faire si je ne souhaite pas renouveler mon inscription au tableau de l'Ordre ?

Avisez l'Ordre par courriel avant le 31 mars à : [agronome@oaq.qc.ca](mailto:agronome@oaq.qc.ca).

### 13. Je voudrais obtenir le statut de membre retraité. Que dois-je faire?

- Vérifiez si votre situation correspond aux exigences de l'Ordre en consultant la page [Cotisation – Statuts et tarifs](#).
- Cochez la case *Mon statut a changé* dans la **1<sup>re</sup> étape du renouvellement**.
- Sélectionnez le statut « membre retraité ».
- Transmettez la [déclaration de membre retraité](#) (voir paragraphe membre retraité) par courriel : [agronome@oaq.qc.ca](mailto:agronome@oaq.qc.ca)  
par télécopieur : 514 596-2974  
par la poste : 1200, av. Papineau, bureau 450, Montréal (Québec) H2K 4R5.

### 14. Ai-je droit au rabais parental?

Si vous êtes responsable d'un nouvel enfant né ou adopté entre le 1<sup>er</sup> avril 2019 et le 31 mars 2020 vous avez droit au rabais et vous êtes exempté des deux tiers de la cotisation régulière.

- À la 1<sup>re</sup> étape du renouvellement, à la partie *Statut*, cochez la case *Appliquer le rabais parental*.
- Transmettez à [agronome@oaq.qc.ca](mailto:agronome@oaq.qc.ca) la **copie d'une pièce justificative** (certificat de naissance, déclaration de naissance de l'hôpital ou attestation de l'employeur). *La pièce justificative doit contenir votre nom et la date de naissance de l'enfant. Elle peut être sous forme de numérisation ou de photo (jpeg).*

### 15. Je poursuis des études supérieures. Ai-je droit à une bourse?

Vérifiez les conditions d'admissibilité sur la page [Bourse](#). Le formulaire doit être transmis avant le 15 janvier 2021.

### 16. J'aimerais en savoir davantage sur l'assurance responsabilité professionnelle offerte par l'Ordre.

Consultez la page [Assurance responsabilité professionnelle - Membres](#).

### 17. Comment déclarer les formations continues que j'ai effectuées?

Consultez la section [FAQ – Formation continue](#) sur notre site Web (pour la saisie des heures non accréditées ou consacrées à l'autoapprentissage, voir la question n° 23).

Consultez la [politique de formation continue](#) pour en savoir plus sur les types de formations reconnues (section 7).

**18. J'ai une société en nom collectif à responsabilité limitée (S.E.N.C.R.L.) ou une société par actions (S.P.A.). Que dois-je faire?**

Consultez la page [Exercice en société](#). Remplissez le formulaire approprié et transmettez-le à [agronome@oag.qc.ca](mailto:agronome@oag.qc.ca).

S'il s'agit d'une première déclaration, remplissez la **déclaration initiale**. Si vous avez fait cette étape par le passé, vous devez ensuite transmettre chaque année la **déclaration annuelle**. Pour toute modification, remplissez la **déclaration modificative**.